

André Rousseau (Ed.) *Les préverbes dans les langues d'Europe. Introduction à l'analyse de la préverbation.*

Pierre Bourstin

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2862>

DOI : 10.4000/praxematique.2862

ISSN : 2111-5044

**Éditeur**

Presses universitaires de la Méditerranée

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 1999

Pagination : 213-215

ISSN : 0765-4944

**Référence électronique**

Pierre Bourstin, « André Rousseau (Ed.) *Les préverbes dans les langues d'Europe. Introduction à l'analyse de la préverbation.* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 32 | 1999, document 8, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 29 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2862> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.2862>

---

Ce document a été généré automatiquement le 29 mars 2021.

Tous droits réservés

---

# André Rousseau (Ed.) *Les préverbes dans les langues d'Europe. Introduction à l'analyse de la préverbation.*

Pierre Bourstin

---

## RÉFÉRENCE

Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1995.

- 1 Cet ouvrage collectif, issu d'un colloque international organisé en novembre 1993 à l'Université Charles de Gaulle – Lille III, est consacré à un fait de langues particulières, les *préverbes*. Il est coordonné par André Rousseau, qui – outre l'avant-propos et la conclusion – signe deux articles importants : « Fonctions et fonctionnement des préverbes en allemand. Une conception syntaxique des préverbes » (62 p.) et « A propos des préverbes du français. Pour une méthodologie d'approche syntaxique » (27 p.).
- 2 L'ouvrage comporte quinze articles qui présentent la problématique générale en termes de typologie linguistique (G. Lazard), les préverbes en indo-européen (G.J. Pinault), vieux norrois et norvégien (J.T. Faarlund), néerlandais (J. Van Der Auwera), vieil anglais tardif (T. Fraser), hongrois (J. Perrot), allemand (A. Rousseau), latin (H. Le Bourdellès), français (A. Rousseau ; D. Amiot), vieil irlandais (P.Y. Lambert), russe (I. Fougeron), polonais (Z. Cygal-Krupa), ancien français (C. Buridan) et tcherkesse (C. Paris). Ces articles s'inscrivent dans une bonne tradition de la linguistique générale, laquelle, sans mêler les points de vue, établit une correspondance entre les questionnements et les résultats issus d'approches synchroniques et diachroniques. Il a le courage méritoire de s'attaquer à une matière d'étude vaste et complexe, avec un ensemble de langues traitées, qui, hétérogène au plan typologique et/ou génétique, met particulièrement bien en lumière la difficulté qu'il y a à formuler le tiers comparant que requiert toute étude contrastive, et invite à une prudence terminologique dont la nécessité est le plus souvent soulignée par les contributeurs. De fait, la notion de

préverbe soulève des problèmes terminologiques délicats et parfois non sans incidence sur la théorisation. Ainsi, le terme de *particule verbale* a été écarté pour éviter une éventuelle confusion avec celui de *particule illocutoire* ; *adjoint du verbe* (all. *Verbzusatz*), qui n'est pas encore pleinement accepté dans le domaine français, suggère une relation orientée du déterminé au déterminant, alors que *préfixe verbal* – par opposition à *suffixe* et *infixe* – présente l'inconvénient de s'inscrire implicitement dans une perspective purement lexicologique, et surtout de reléguer en dehors du champ d'étude les éléments qui ne sont pas, tous environnements confondus, situés à gauche du verbe (cf. all. [*da*] *er ihn totschiägt*, angl. *he strikes him dead*).

- 3 Ce recueil stimulant et souvent novateur ayant déjà été salué comme il le méritait par deux comptes-rendus antérieurs (Guy Serbat in *Bulletin de la société linguistique de Paris* 1997, tome XCII, fascicule 2, p.82-86, et René Métrich in *Nouveaux Cahiers d'Allemand* 1998/3, p. 349-351), il me paraît plus utile de mettre en lumière les résultats et les questionnements qui s'en dégagent, que d'examiner un à un l'apport de chaque contribution.
- 4 Le bilan formulé par A. Rousseau, riche et clairement formulé, peut succinctement se résumer comme suit :
  - Si les préverbes ne sont pas reconnus comme « classe de mots » par la tradition, c'est qu'ils n'existent pas dans toutes les langues, et ne semblent pas non plus liés à un type de langues particulier. Les études synchroniques et diachroniques mettent en lumière l'hétérogénéité formelle des éléments pouvant fonctionner comme préverbes : il peut d'agir entre autre d'adverbes, de prépositions, de particules comme en indo-européen, d'adjectifs, voire de noms comme en allemand (*sauberwischen*, *radfahren*) etc.
  - Ils ne peuvent être adéquatement traités comme simples outils de formation de bases verbales complexes, mais exigent au contraire que l'on prenne en compte leur fonctionnement syntaxique et leur sémantisme propre. De fait, ils peuvent servir (1) à spécifier divers ordres de procès exprimés par le verbe (all. *schlafen* (dormir) / *einschlafen* (s'endormir) / *durchschlafen* (dormir d'affilée), (2) à indiquer un jugement par rapport à une norme (fr. *surestimer*, all. *überbewerten*) (3) à marquer un paradigme de dérivation verbale (all. *bewerten* = évaluer), et (4) à assurer une fonction syntaxique en entraînant un changement de rection des verbes auxquels ils sont associés, ainsi le transitif *beschlafen* dérivé de l'intransitif *schlafen*.
- 5 Tout l'intérêt de la problématique préverbale réside dans sa complémentarité avec celle – plus systématiquement étudiée mais non moins complexe du verbe. Faut-il voir (Rousseau p. 131) dans *teilnehmen* (prendre part) et *achtgeben* (faire attention) des locutions verbales, certes figées, où l'élément séparable *teil-* et *acht-* conserve son statut nominal, ou faut-il leur appliquer l'appellation de « verbes préverbés » ? Dans le second cas, quel argument s'oppose à ne pas considérer comme préverbe l'élément nominal dans des liaisons de discours telles que *Rad fahren*, *Auto fahren*, *Schlittschuh fahren*, *Rollschuh fahren*, *Ski fahren*, *Fahrstuhl fahren* (faire du vélo, rouler en voiture, faire du patin à glace, à roulettes, faire du ski, prendre l'ascenseur) ?
- 6 A. Rousseau a sans doute raison de définir le préverbe à partir de critères fonctionnels, car sa nature, son identité, est – même si l'on se limite à la description d'une seule langue naturelle comme l'allemand – sûrement impossible à définir en termes de classe de mots : « les préverbes appartiennent à une classe mobile d'éléments » (Rousseau 384) est une assertion qui ne peut en effet être falsifiée. Mais dans la mesure où A. Rousseau se réclame d'une approche résolument syntaxique, on peut s'étonner qu'il

présente le préverbe comme extérieur au verbe – s'opposant ainsi tant à la tradition qu'à de récentes grammaires de l'allemand (par exemple Schanen/Confais : *Grammaire de l'allemand. Formes et fonctions*) – sans justifier explicitement son point de vue. Si l'on admet que *anrufen, einschlafen, bewerten* etc. sont des « verbes », *an-* *ein-* et *be-* en font partie, ce qui met sérieusement en question l'adéquation du terme de « préverbe ».

- 7 Dans sa contribution « Pré : Préverbe ou préfixe ? », Dany Amiot a clairement démontré la non-pertinence du terme de préverbe pour la description du français, puisqu'il n'existe pas de « particule spécifique qui ne puisse s'appliquer qu'à une seule catégorie, les verbes, pour ne construire qu'un seul type de mots, des verbes » (Amiot 326). Montrant par comparaison de l'effet de sens produit par *pré-* en liaison avec des verbes (*cuire, emballer*), des adjectifs (*romantique, colombien*) et des noms (*histoire, diabète*), que « les sens des verbes construits par une particule ne sont en rien différents de ceux construits par la même particule lorsqu'elle construit d'autres catégories », D. Amiot développe un argumentaire qui serait *mutatis mutandis* tout aussi bien applicable à la description de l'allemand *vor-* dans des verbes (*vorarbeiten, vorheizen*), des noms (*Vorsilbe, Vorplatz*) et des adjectifs (*vorlaut, vorschnell*). Argument supplémentaire : puisqu'en français (*effeuiller*) comme en allemand (*einrahmen*), certains éléments peuvent s'appliquer à autre chose que des verbes pour construire des verbes, toute approche descriptive de ces deux langues – contrastive ou non – devrait préciser que dans une suite PRÉV. + X, PRÉV. se trouve non pas en avant-première position par rapport à X (ce qui est suggéré par toute formulation du type « relation préverbe-verbe », « verbe préverbé »), mais bien en première position de la base complexe PRÉV. + X, globalement identifiable comme verbe.
- 8 Les remarques qui précèdent montrent si besoin en était l'intérêt de cet ouvrage riche d'enseignements : le choc des idées véhiculées par les différents contributeurs ne peut que faire avancer la réflexion dans un champ de recherche où il reste beaucoup à faire.